



M2 PIDAN Propriété Intellectuelle et Droit des Affaires Numériques



Objectifs

- Former les étudiants à maîtriser les défis juridiques nés de l'essor des technologies de l'information
- Répondre à la demande de la pratique contemporaine du droit des affaires
- Penser les stratégies juridiques de valorisation du patrimoine « numérique » et de la propriété intellectuelle des entreprises
- Acquérir des connaissances interdisciplinaires (informatique, économie, marketing, gestion,...) indispensables à la pratique du secteur

Moyens

- Une formation professionnalisante bilingue dispensée par des experts reconnus au plan international
- Un programme alliant enseignements fondamentaux en droit des affaires et cours spécialisés en propriété intellectuelle et droit du numérique
- Des exercices pratiques individuels ou collectifs (négociation de contrats, jeux d'écritures, délibérations fictives) et un stage obligatoire
- Une aide à la maîtrise des outils de recherche, d'exposition orale et de rédaction
- Une implication forte des étudiants dans les concours (SACEM, APRAM, Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle...) et événements professionnels
- Un adossement sur le laboratoire DANTE (Droit des Affaires et Nouvelles Technologies, ER 4498) et une ouverture sur la recherche appliquée (mémoire)
- Un réseau de partenaires institutionnels et industriels
- Une validation du master possible dans quatre mentions au choix de l'étudiant (Propriété intellectuelle, Droit du Numérique, Droit international, Droit européen)

Ouverture internationale

La formation prend pleinement en compte la dimension internationale et européenne propre au droit du numérique, notamment en dispensant une partie des cours en anglais. Participent régulièrement à la formation des enseignants-chercheurs (Fordham (NY), Cardozo (NY), McGill (Montréal), Udm (Montréal), Namur, Dublin, etc.) et intervenants professionnels étrangers (OHMI, avocats...), lors de séminaires ou de conférences spécialisées. Des échanges avec des universités partenaires sont possibles (S1 en France/S2 à l'étranger).

Débouchés professionnels

Depuis plus de dix ans, la formation répond à la double attente du marché : une spécialisation en droit du numérique et en droit de la propriété intellectuelle et une connaissance fine du droit des affaires.

Secteurs d'activité

Industries de contenus : production et distribution cinématographique, audiovisuelle, musicale, jeux vidéos, édition, presse, image, informatique, veille informationnelle, bases de données, Big Data, Open source, Open Data...

Services : banque, SS2I, assurances, entreprises de réseaux et de télécommunications, communication, e-réputation, marketing et publicité en ligne, vente en ligne, archivage numérique, intermédiation technique, plateformes de distribution numérique, référencement, sécurité informatique...

Métiers

Juristes d'entreprises en droit des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle ; avocats ; chefs de projet ; conseil en propriété intellectuelle ; correspondant informatiques et libertés (CIL) ; chargés de valorisation dans les établissements publics ; chargés d'affaires réglementaires ; juristes dans des sociétés de gestion collective, associations professionnelles, autorités de régulation (CNIL, ARCEP, CSA...); chercheurs ; enseignants ; magistrats ; fonctionnaires de police...

Contenu de la formation M2 PID@N

La formation appréhende les dimensions juridique, technique et économique de la chaîne de valeur associée aux processus de création et d'innovation ; depuis la production des « biens immatériels » (œuvres, innovations techniques, marques, noms de domaines, données personnelles, data, monnaies virtuelles) à leur distribution (contrats, droit de la concurrence, de la consommation, droit des intermédiaires techniques) en passant par leur régulation (sécurité des réseaux, droit des télécommunications et de la communication, protection des données personnelles, etc.).

Elle entend permettre aux étudiants de maîtriser les aspects juridiques d'une activité de vente à distance en ligne ; conseiller une entreprise sur ses stratégies de e-réputation ou de valorisation de contenus numériques ; rédiger les conditions générales d'utilisation d'un site internet ; déterminer le cadre de traitement des données personnelles ; mettre en œuvre une politique de sécurité des accès aux informations ; organiser les conditions de transfert de savoir-faire et de connaissances...

Le master dispense un enseignement pluridisciplinaire (droit privé, droit public, droit européen, droit international, informatique, économie, sciences de l'information) qui s'articule autour de quatre modules :

- la création et la circulation des biens immatériels ;
- les modèles d'affaires confrontés au numérique ;
- la régulation du numérique et des réseaux ;
- la sécurité de l'information.

Module 1 : Circulation des biens immatériels (80 h)

Propriété intellectuelle et nouvelles techniques (35 h)
Citoyenneté numérique : libertés fondamentales et droit des données personnelles (35 h)
Localisation numérique, référencement et noms de domaine (10 h)

Module 3 : Régulation (80 h)

Droit de la concurrence et innovation (20 h)
Convergence : droit des télécommunications, de l'audiovisuel et de la communication (30 h)
Droit du travail et nouvelles technologies (20 h)
Digital litigation (option) (10 h)
European and International Intellectual Property Rights (option) (20 h)
European Market Law (option) (20 h)

Module 2 : Modèles d'affaires et Numérique (142 h)

Contrats d'affaires et numérique (40 h)
Contrats spéciaux des TIC et de la PI (40 h)
Droit de la consommation (20 h)
Valorisation de la propriété intellectuelle (12 h)
Responsabilité des intermédiaires techniques et droit de la presse (20 h)
Flux financiers dématérialisés (option) (10 h)

Module 4 : Sécurité (55 h)

Cybercriminalité (15 h)
Sécurité des systèmes informatiques et des réseaux (15 h)
Connaissance des systèmes informatiques et des réseaux (15 h)
Cryptologie et signature électronique (10 h)

Aux cours maquettés s'ajoutent de multiples expériences pédagogiques et professionnelles : formation à l'expression orale par l'improvisation, coaching, team building, entraînement à l'entretien professionnel, apprentissage des outils de présentation et de recherche documentaire, études de cas, cliniques et mise en jeu de questions réelles, assistance à des audiences, visites d'entreprises et rencontres de professionnels, restitution des conférences et événements sélectionnés ou organisés par le master, participation aux concours, publication de post de blogs, tweets, etc.

L'équipe

Le master 2 PID@N fait appel à des intervenants experts issus du monde académique et de la pratique. Ils conjuguent tous une expérience professionnelle du secteur avec une exigence scientifique qui contribue à asseoir la visibilité et le sérieux de la formation. La plupart dispensent des enseignements réguliers mais la formation fait également appel à des conférenciers de manière ponctuelle, en fonction des éléments d'actualité et de leur expertise spécifique (improvisation théâtrale, coaching, recrutement) ; sollicite directement l'expérience des professionnels lors de séminaires en entreprise (SACEM, Orange, Google, Microsoft, etc.) ou de rencontres avec les alumni.

Les co-reponsables

Valérie Laure BENABOU

PR droit privé UVSQ, Personne Qualifiée au Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA), Membre de la Commission parlementaire de l'Assemblée Nationale Droit et Libertés à l'âge du numérique, Consultant
Propriété intellectuelle ; droit européen ; droit international ; droit de la concurrence

Mélanie CLEMENT-FONTAINE

MCF HDR droit privé UVSQ, Directrice du laboratoire DANTE
Propriété intellectuelle ; modèles ouverts et économie collaborative ; libertés fondamentales ; données personnelles

Célia ZOLYNSKI

PR droit privé UVSQ, Co-directrice du pôle propriété intellectuelle et droit du numérique de TEE, membre du pôle « Vie privée » de l'Institut du Numérique de Paris-Saclay, membre du Conseil National du numérique et du comité de prospective de la CNIL
Propriété intellectuelle, données personnelles, droit du marché (concurrence, consommation, distribution)

Les intervenants permanents

Muriel CHAGNY

PR droit privé UVSQ, Co-directrice du laboratoire DANTE, Commission d'examen des pratiques commerciales
Droit de la concurrence, droit du marché

Marc CAMPODIFIORI

Chargé de mission sécurité des systèmes d'information, Ministère de l'intérieur
Architecture des réseaux, sécurité

Jean-Pierre DESIDERI

MCF HDR droit privé, UVSQ, Docteur et Agrégé en Physique ; avocat
Droit des contrats, signature électronique

Karine FAVRO

MCF HDR droit public, Univ. Mulhouse, Légicom
Droit de la communication et de l'audiovisuel

Florence GAULLIER

Avocat associé cabinet Gilles Vercken
Propriété intellectuelle, droit des contrats

Ronan HARDOUIN

Avocat cabinet ULYS, docteur en droit, Juriscom.net
Responsabilité des intermédiaires techniques, jeux en ligne, droit de la presse, paiements dématérialisés

Sébastien HAAS

Avocat cabinet 111 Avocats
Droit de l'audiovisuel, droit du cinéma, contentieux

Stéphane MARTIN

Conseiller à l'OHMI
Propriété intellectuelle, droit européen, droit comparé

Edouard MILLE

Avocat cabinet 111 Avocats
Propriété intellectuelle, droit de la musique

Jacques PATARIN

PR Informatique, UVSQ, laboratoire PRISM
Cryptologie, sécurité

Brad SPITZ

Avocat Cabinet YS, docteur en droit
Propriété intellectuelle, droit des contrats anglo-américains

Aurélien TAIEB

Avocat
Droit des contrats, contrats de l'informatique

Lionel THOUMYRE

Public Policy Manager, Content, Media & IP, EMEA, Intel
Intermédiaires techniques, régulation des contenus

Eloïse URBAIN

Avocat IT Law
Protection des données personnelles, droit des contrats, noms de domaine

Gilles VERCKEN

Avocat fondateur cabinet Gilles Vercken
Propriété intellectuelle, droit des contrats

Vincent VIGNEAU

Conseiller à la Cour de Cassation, PR associé à l'UVSQ
Droit de la consommation, droit de la presse, propriété intellectuelle

Ils ont fait le master et sont devenus...

Avocats aux barreaux de Paris ; Lille ; Versailles ; Poitiers ; Londres ; Tel-Aviv ; Monaco...

Responsables juridiques : *Editions Montparnasse ; Blizzard Entertainment Europe ; Vente-privée.com ; Hi-media ; Robin&Co ; Infosys...*

Juristes contrats, propriété intellectuelle, marketing, corporate, droit social : *CANAL + ; Universal Music France ; RMC ; Lagardère ; L'Equipe 24/24 ; TF1 ; M6 ; Hachette Livre ; Pepsico ; Orangina Schweppes ; Cisco ; Ricoh ; SAP ; Pace ; Sopra Steria ; LG Electronics France ; Orange ; Renault ; Altran ; Hub One ; Hennessy ; Babyliss ; Rentokill Initial ; Legimark, FEVAD, Ikea, AGESEA ...*

Juristes moyens de paiement : *Sodexo, Société Générale ; BforBank...* ; Correspondant Informatique Liberté : *Total, Crédit Agricole, ACTECIL...*

Responsable du service du partenariat et de la valorisation au CNRS ; juriste contrats de partenariat-PI à l'*INRIA* ; chargée d'affaires juridiques à l'*Université de Paris-Ouest* ; responsable des achats de marchés publics à la *Mairie de Paris* ; juriste au *CSA* ; à la *Caisse des dépôts* ; à la *CNIL* ; responsable de la sécurité des systèmes de l'information au *Ministère de l'Intérieur...*

Mais encore Sales Manager (*NBC*), Product Counsel (*Criteo*), chef de projet multimédia (*Mood Media*) ; webdesigner (*PUIG*) ; comédienne, musicien, responsable éditoriale *Legi Team*, rédacteur en chef adjoint de la revue *Contrats, Concurrence, Consommation*, institutrice, enseignant-chercheur, docteur en droit, Co-founder (*George Hotel Gatal*) à Istanbul ; Administratrice d'un groupe scolaire à Toronto, Expert en informatique et Cybercriminalité à Luxembourg...

Conditions d'admission

La formation est destinée de façon privilégiée aux étudiants ayant acquis une formation juridique et témoignant d'un intérêt spécifique pour le droit du numérique et le droit de la propriété intellectuelle. Elle accueille les étudiants étrangers maîtrisant la langue française.

Elle est également ouverte aux élèves-ingénieurs et aux personnes issues d'écoles de commerce ou de science politique (Validations d'Acquis).

Sélection sur dossier (comportant un questionnaire de motivation) et entretien avec un jury.
Procédure disponible sur le site de l'Université de Paris-Saclay : <https://apply-tc.ecp.fr>

Possibilité, sur demande et procédure spéciales, de double cursus avec le master droit des contrats et de la concurrence.

Formation continue

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue

Nous joindre

Responsable administrative et contact
Nathalie DE SOUSA
Tél. 01 39 25 53 69
nathalie.de-sousa@uvsq.fr

Pour toute information d'ordre pédagogique, contacter les enseignants responsables :
Mélanie CLEMENT-FONTAINE : melanie.clement-fontaine@uvsq.fr
Célia ZOLYNSKI : celia.zolynski@uvsq.fr

Faculté de Droit et de Science politique
3 rue de la division Leclerc — 78280 Guyancourt